



Associer et prendre en compte les agents de collecte
dans une démarche d'optimisation

retour d'expériences du SIERS

Cécile FORTINEAU

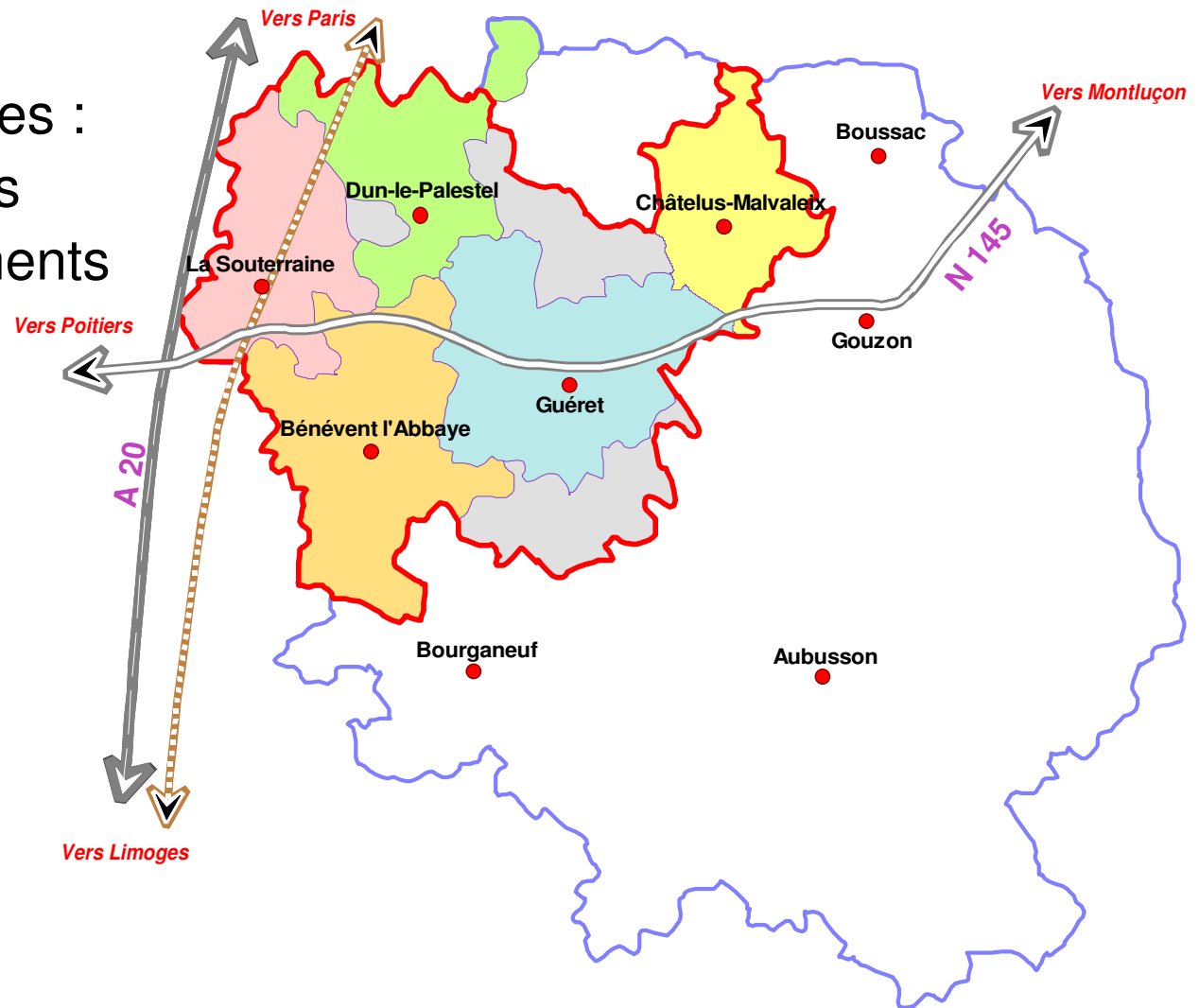
Responsable du service déchets

SIERS – les Grandes Fougères – 23300 NOTH

05 55 89 86 00 – cecile.fortineau@siers.fr

Le SIERS

- syndicat mixte
- 2 activités principales :
travaux et déchets
- 120 agents permanents
- 60 000 habitants
- 100 communes
- 30 habitants / km²
- gestion en régie
- collecte :
C0,5 (rural)
C1 à C3 (urbain)



La collecte des déchets : une évolution récente et rapide

1973 :
démarrage



1998 :
9 agents

1999 : démarrage tri sélectif



2004 :
38 agents

optimisation



2008 :
29 agents



Contexte actuel de gestion : l'optimisation de l'activité collective

- **maîtriser les coûts** : des marges de manœuvres potentielles (3 agents par bennes, bennes classiques,...)
- **rationaliser l'organisation** : rééquilibrer les charges de travail
- **améliorer l'efficacité** (bacs, com' interne) : des procédures

- **la volonté des élus** : préserver des emplois et maintenir la TEOM stable
- **les moyens** : profiter des départs à la retraite et des créations de poste sur d'autres activités

Réduction des effectifs : comment gère-t-on ?

- **1 nécessité :**
 - des charges de travail équitables (jalousies)
 - la réduction des fréquences de collecte, uniformisation niveaux de service
 - la modernisation des équipements (bennes)
- **modalités :** retraite, CLM, promotion, redéploiement
- **maintien du fini-parti...**
 - 1 obstacle à l'efficacité ?
 - 1 source de motivation des agents
 - de la souplesse de gestion
- **...mais suivi plus précis :** « disques », agent de maîtrise
- **améliorations :** vêtements de travail, régime indemnitaire
- **spécificités :** syndicats inexistantes, climat social bon
- **réunions, travail avec chaque équipe** sur les circuits...

L'optimisation : une démarche continue...

- **Étape 1 : Bilan 2005 :**
9 bennes à 38h/semaine au lieu des 40h30 estimées
- **Étape 2 : 2006**
suppression de 8j de RTT (soit 1 ETP, départ retraite)
9 bennes, dont 2 rurales (emballages) à 1 rippeur
- **Étape 3 : 2007**
8 bennes, dont 1 bicompartimentée (zone très rurale)
redéploiement d'agents (ouverture de 2 déchèteries)
- **L'optimisation : une vraie « démarche qualité »**
analyse – plan d'action/négociation – évaluation – ajustement...

L'optimisation en régie : communiquer avec les agents

- **Connaître leurs facteurs de (dé)motivation :**

- ☺ fini-parti

- ☺ valorisation de leur travail, reconnaissance : label Qualitri

- ☹ conditions de travail

- ☹ professionnalisation (BOM nouvelle génération,...)

- ☹ évolutions de carrière (responsable de la collecte)

- ☹ réductions d'effectifs (remise en cause du métier de rippeur)

- **les associer dans un groupe de travail**

- pas facile... impression que les économies sont surtout recherchées sur leur activité

- nécessité de donner du sens aux choix de la collectivité

Perspectives : risques professionnels et absentéisme : comment gérer ?

- **Arrêts maladie, accidents du travail :**

en nette augmentation (démotivation? prise de conscience?)

- **Prévention des risques professionnels :**

formation, équipements et matériels adaptés,...

conteneurisation, 30 km/h, pauses :

- l'optimisation crée une augmentation de la charge de travail par agent
- respect des consignes?
- rotation d'équipes, chef d'équipe
- pyramide des âges, mixité

Perspectives : un métier dont les missions évoluent, parfois remis en cause

1973 à milieu années 90 : les « mauvais » agents du service travaux
(concentration de problèmes : alcool...)

depuis le milieu des années 90 : des fiches de postes, des capacités
intellectuelles et humaines recherchées (refus de bacs, diplomatie, image de
la collectivité)

~~Logique « nettoyage urbain »~~ → **Tri, Valorisation**

demain : remise en cause de certains acquis? voire du métier de rippeur



Enjeux de la gestion du personnel rippeur

Écouter, motiver, associer les agents et s'adapter à eux...
montrer l'importance de chaque poste dans la filière « déchets »

... à moyens financiers constants

... dans le respect des principes du service public

... face à des usagers et des élus de plus en plus exigeants